

DÉCISION N°104-2026

Objet : Marché Public – Acquisition ou location de deux multifonctions pour les services de la Communauté de Communes du Pays de Maîche – Consultation : 2026 – 001 – INF

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération n°2026-04-06 du 29 avril 2026 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux vice-présidents ayant reçu délégation de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ;
- **Vu** le rapport d'analyse établi après négociation en date du 01 juin 2026 ;
- **Vu** le marché sans publicité ni mise en concurrence ;
- **Vu** les crédits nécessaires inscrits au budget ;

DÉCIDE

- De procéder au paiement à l'entreprise **RICOH** pour un montant de **5 864,00 € HT, soit 7 036,80 € TTC**,
- Ce montant correspond au marché pour l'acquisition de deux multifonctions pour les services de la Communauté de Communes du Pays de Maîche.

Fait à Maîche, le 24/09/2026

Franck VILLEMAIN,
Président



Transmise en Sous-Préfecture le : 01/10/26